

2011/3410 - Palais des Sports de Gerland - Approbation d'un nouveau contrat d'occupation temporaire et d'une nouvelle tarification opposable aux organisateurs de manifestations (Direction des Sports) (BMO du 02/05/2011, p. 0982)

Rapporteur : M. BRAILLARD Thierry

M. BRAILLARD Thierry, rapporteur : Monsieur le Maire, chers Collègues, il s'agit de la nouvelle tarification du Palais des sports de Gerland. S'il y a des interventions ou des questions, j'y répondrai.

Mme BOUZERDA Fouziya : Monsieur le Maire, chers Collègues, dans le cadre de la location des locaux du Palais des sports de Gerland par diverses catégories d'organisateur, vous nous proposez des augmentations significatives de certains tarifs qui vont plus que doubler, voire tripler. La justification d'une telle augmentation présentée dans la délibération est cependant extrêmement sommaire et j'aimerais de votre part plus de précisions sur les motivations.

Ainsi, je souhaiterais savoir quelles recettes sont attendues de cette nouvelle tarification ?

M. LE MAIRE : Madame Bouzerda, nous vous écoutons avec attention !

Mme BOUZERDA Fouziya : Je n'en avais pas trop l'impression, c'est pour cela que j'ai marqué un temps d'arrêt.

Donc, nous souhaitons savoir quelles sont les recettes attendues dans le cadre de cette nouvelle tarification, quelles sont les estimations prévisibles ? Ainsi, est-ce que les 180.000 € vont doubler, suite à l'augmentation du tarif ?

Par ailleurs, quelle politique comptez-vous adopter pour les nombreuses et indispensables mises à disposition gratuites des salles du Palais des sports ? S'agissant de cet équipement important du pôle sportif de Gerland, nous aurions effectivement aimé un suivi plus attentif des propositions faites ici même il y a un peu plus de deux ans.

La mission d'information et d'évaluation que nous avons initiée en 2008 a mis en évidence que la rénovation complète du Palais des sports serait très difficile, pour ne pas dire impossible. Depuis, les travaux d'accessibilité qui avaient été votés ont d'ailleurs été différés. Mais réfléchit-on à d'autres solutions ? La nécessité d'études approfondies a été démontrée : qu'a-t-il été entrepris pour éclairer une décision de rénovation lourde ou de reconstruction complète de cet équipement polyvalent qui est nécessaire et indispensable sur notre agglomération ? De nombreuses manifestations sportives ludiques entrent dans cette catégorie, manifestations qui ne trouveront leur place ni à Tony Garnier, ni dans la future Aréna CAP 2010 de Villeurbanne qui a d'ailleurs pris du retard...

Dans nos conclusions de la mission d'information sur Gerland, nous indiquions que Lyon a besoin d'un nouveau Palais des sports polyvalent municipal, du type de la Maison des sports de Clermont, un équipement offrant une capacité maximale de l'ordre de 4.000 à 5.000 spectateurs, un équipement qui pourrait, comme actuellement, être mis à disposition à très faible coût pour les associations organisatrices de manifestations. Lyon a également besoin de salles d'entraînement supplémentaires, en particulier pour les sports collectifs. Nous souhaitons donc que très rapidement, après concertation, un tel projet puisse être lancé sur Gerland.

Nous espérons que les Lyonnais ne seront pas obligés d'attendre mars 2014 pour connaître, sous forme de promesses de campagne, l'avenir que vous imaginez pour les équipements sportifs de Gerland.

Mme REYNAUD Blandine : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, à travers cette délibération vous nous proposez de réévaluer les tarifs de mise à disposition du Palais des sports de Gerland, tarifs qui n'avaient pas été touchés depuis le 19 novembre 2001. Pourquoi pas, mais nous constatons des augmentations de 185 % pour certaines prestations... Cette méthode montre une fois de plus la gouvernance au coup par coup que vous avez dans la gestion des équipements de la Ville qui conduit à des hausses de tarifs brutales et risque de mettre en péril le bon fonctionnement de certaines manifestations.

Permettez-moi une réflexion concernant le grand Palais des sports : lors de la mission d'information sur le devenir des équipements sportifs du site de Gerland, il avait été souligné l'intérêt de cet équipement et de sa mise à disposition gratuite pour des manifestations organisées par des associations, notamment caritatives. D'où ma question sur l'intérêt pour la Ville, en terme de recettes, d'une hausse de la tarification de cet équipement.

D'autre part, nous voudrions une fois encore vous interroger sur la rénovation des installations sportives de Gerland, fruit d'un constat partagé au premier semestre 2009 par tous les membres de la mission d'information. Nous vous avons déjà posé la question à plusieurs reprises, mais comme souvent nous n'avons toujours pas de réponse. Ne désespérant pas, nous persévérons et réitérons la question !

Par ailleurs, une des destinations du grand Palais des sports est la diffusion de spectacles et de concerts. Mon Collègue, Pierre Delacroix, convaincu tout comme vous, Monsieur le Maire, de l'importance des musiques actuelles, me charge de vous rappeler que Lyon est une des rares grandes villes à ne pas avoir son Zénith et que la configuration et la taille du Palais des sports seraient tout à fait adaptées à ce genre de manifestations.

Que pensez-vous de ce manque, vous qui avez l'habitude de vous produire en tant que chanteur sur les estrades lyonnaises, comme vous l'avez fait encore samedi ?

M. BRAILLARD Thierry, Adjoint : Monsieur le Maire, chers Collègues, quelques éléments de réponse.

Je vais commencer par Mme Reynaud et lui dire que dans « Palais des sports », il y a le mot « sport » et que depuis 2001, nous avons arrêté ce qui se passait avant, c'est-à-dire donner une destination « concert » au Palais des sports. Nous l'avons d'autant plus fait qu'à côté il y a la Halle Tony Garnier, qui est un équipement dont la Ville à l'époque, c'était en 1999 et 2000, a fait un lourd investissement pour que celle-ci soit une salle de concerts, et que si on voulait faire des concerts au Palais des Sports, ce serait créer une concurrence déloyale à la Halle Tony Garnier et revenir sur un investissement lourd que la Ville a fait. Donc vous voyez on ne fait pas, comme vous le dites, du coup par coup, on essaie au contraire de donner une cohérence aux différents projets de la Ville de Lyon, qu'il y ait une cohérence à travers les mandatures : je tiens à le signaler.

Donc, vous direz à M. Delacroix que pour l'instant, il n'y a pas de Zénith de prévu et que la Halle Tony Garnier est une salle qui donne entière satisfaction.

Deuxièmement, quid des associations caritatives. Il me semble que chaque année, nous votons des délibérations pour des lotos qui sont attribués à des structures, qui s'engagent à verser les bénéfices de ces journées à des associations caritatives. Il nous arrive même chaque année, de permettre au Foyer Notre Dame des Sans Abri d'organiser sa grande journée, qui lui permet de récolter les recettes nécessaires à son activité. Donc, de ce côté-là, je pense qu'on satisfait pleinement à cette volonté, que nous partageons, de fournir aux associations caritatives qui le veulent, cet équipement.

Troisièmement, à Mme Bouzerda, sur les équipements de Gerland, je rappellerai que dans le Palais des Sports, souvent c'est vrai que vous regardez le Grand Palais, mais vous oubliez qu'il y a un petit Palais et que la politique sportive de la Ville fait que nous avons décidé il y a deux ans, d'affecter le petit Palais uniquement à l'équipe de l'ASUL Volley. Et vous n'êtes pas sans savoir que l'ASUL Volley, satisfait de cela, s'est débrouillé cette année pour être champion de France et monter en Ligue 1 de Volley : comme quoi vous voyez à Lyon et même à Gerland, le sport continue de gagner.

Et quant au Grand Palais, il est mis à disposition à chaque fois qu'une fédération française nous le demande, il est mis à disposition à titre gracieux et cela depuis 2001.

Par contre, pour les éléments qui ont un caractère commercial, il nous fallait fixer un tarif et c'est vrai qu'on s'est rendu compte ces derniers temps, que les tarifs -par rapport j'allais dire à la concurrence ou à ce qui se passe dans d'autres villes- étaient infiniment bas, puisqu'ils n'avaient pas été révisés depuis 2001. Donc, il fallait le faire un jour. Mme Reynaud nous dit que c'est du coup par coup et que c'est brutal. Toute augmentation est brutale, sauf que quand on organise à titre privé, commercialement, une activité au Palais des Sports, c'est pour dégager des bénéfices : c'est donc normal que la Ville adapte ses tarifs, je ne vois pas ce qu'il y a de négatif là-dedans.

Quant au nombre de spectateurs et au nombre de spectacles : sachez que celui-ci est en hausse. En 2009, on avait 150.000 spectateurs pour 37 manifestations ; en 2010, 34 manifestations, 104.000 spectateurs. Et sachez que sur les recettes, Madame Bouzerda, quand vous parliez de 127.000, 129.000 €, sur ces 129.000 €, 110.000 € étaient liés aux recettes du Grand Prix de Tennis. Donc, vous voyez que cette augmentation ne va pas impacter les finances de la Ville et mon Collègue Richard Brumm n'y voit pas des recettes monumentales à obtenir suite à cette augmentation. C'est la raison pour laquelle il faut modérer l'impact que cela peut donner.

Enfin et pour conclure sur ces accusations des installations sportives, cela doit faire pas mal de temps que vous n'y êtes pas retournés, puisque la Plaine de Jeux de Gerland a subi des rénovations, notamment sur les surfaces sportives qui font qu'aujourd'hui on a vraiment amélioré l'utilisation et l'usage de ces terrains.

Concernant le Palais des Sports, j'ai relu avec attention ce que nous avons dit lors de la Commission d'Evaluation, parce qu'à chaque fois on nous demande ce qu'a dit Michel Havard sur le Grand Stade. Donc je suis obligé de relire ce qu'il avait dit sur Gerland et j'ai vu qu'on partageait le même point de vue, Monsieur Geourjon, qu'on avait quasiment écrit la même chose, sauf qu'à l'époque dans votre intervention, vous aviez dit, comme moi d'ailleurs, qu'on pensait que l'Arena de 2010 de Gilles Moretton, serait faite en 2012.

Il semblerait que, pour l'instant, après avoir pris attache avec les services du Grand Lyon et ceux de la Mairie de Villeurbanne, ce soit plutôt sur 2014. Donc, quelque part, c'est la raison pour laquelle, avant d'avoir des certitudes sur cet Arena, il était pour nous de bon ton, d'attendre et dès qu'on aura des certitudes sur cet Arena, je pense que là, l'étude que vous sollicitiez (j'étais d'accord avec vous, il faut la faire) sera lancée pour que l'on voit quelle est la meilleure utilisation, le meilleur usage du Palais des Sports, en complémentarité avec cet Arena, et non pas en concurrence.

Voilà les éléments de réponse que je voulais vous apporter aux uns et aux autres, tout en disant à Mme Reynaud, qu'étant présent je loue aussi les qualités du Maire de pouvoir comme ça faire une carrière pourquoi pas dans la chanson.

M. LE MAIRE : Merci Monsieur Braillard. Pour l'Arena, il va falloir une déclaration d'intérêt général, Monsieur Braillard, donc on va attendre ! Une chose après l'autre Monsieur Havard.

M. BRAILLARD Thierry : Monsieur le Maire, simplement pour vous dire que j'avais rencontré Mme Jouhanno la semaine dernière et qu'il semblerait qu'un plan Arena soit lancé au niveau national et qui pourrait peut-être débloquer des déclarations d'intérêt général, plus vite que pour les stades de football.

M. LE MAIRE : Comme on s'entend bien maintenant avec Mme Jouhanno, je suis persuadé que les choses vont avancer.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Le Groupe Ensemble Pour Lyon – UMP, Nouveau Centre et Apparentés a voté contre.)

(Adopté.)